

Programme



Colloque

Enfants de parents détenus – assumer ensemble nos responsabilités

Vendredi 19 juin 2026

Eventforum Bern, Fabrikstrasse 12, 3012 Berne

Thème du colloque

Les enfants de parents détenus sont souvent laissés pour compte dans le système judiciaire. Leurs besoins requièrent de l'attention, de la compréhension, et surtout la collaboration des autorités et organisations compétentes. Ce colloque abordera la manière dont les spécialistes peuvent trouver des solutions en commun pour soutenir efficacement les enfants et familles concernés, y compris dans des cas complexes comme les situations de violence domestique.

Groupe cible et objectifs

L'événement s'adresse aux spécialistes du domaine pénitentiaire, de la police, des ministères publics, des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, des services de l'enfance et de la jeunesse ainsi que d'autres groupes professionnels qui, dans le cadre de leur activité, sont en contact direct ou indirect avec des enfants de parents détenus.

Les participant-e-s bénéficieront :

- de pistes d'action ciblées et constructives ainsi que d'échanges avec des représentant-e-s de divers groupes professionnels ;
- d'un partage d'expériences et de bonnes pratiques ;
- d'informations au sujet des derniers développements.

Des exposés et ateliers présentés par des spécialistes reconnu-e-s issu-e-s de la pratique permettront de transmettre des savoirs dans plusieurs disciplines, tout en offrant des possibilités d'échange afin d'établir une compréhension commune des défis et approches en lien avec les enfants de parents détenus.

Organisation

Ce colloque a été élaboré avec la participation des organisations suivantes :

- Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA)
- Conférence des chefs des services pénitentiaires cantonaux (CCSPC)
- Conférence des commandantes et commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS)
- Conférence suisse des Ministères publics (CMP)
- Fondation Relais Enfants Parents Romands (REPR)

Programme

- 8 h 30 **Arrivée et café de bienvenue**
- 9 h 00 **Accueil et entrée en matière**
- Barbara Looser Kägi, cheffe de l'office de l'exécution des peines du canton de Saint-Gall et membre du comité de la CCSPC
 - Pascale Brügger, collaboratrice scientifique CSCSP
 - Laura von Mandach, responsable Analyse et développement de la pratique CSCSP
- 9 h 15 **Développements, défis et besoin d'action actuel**
- Aimée Zermatten, juriste à l'Office fédéral de la justice
- 9 h 30 **Tour d'horizon : interfaces au sein du système – les professions se présentent**
- Modération:
- Diana Wider, secrétaire générale de la COPMA
- Participant·e·s :
- Daria Barghi, procureure Ministère public du canton d'Argovie
 - Silvio Imhof, président de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte de l'Emmental
 - Christine Widmann Fuga, adjointe à la cheffe de l'office régional de protection des mineurs de l'ouest vaudois
 - Dominik B., travailleur social, responsable adjoint du service social UGZ et co-responsable du groupe spécialisé Travail avec les proches de l'Office de l'exécution judiciaire et de la réinsertion de Zurich (JuWe)
 - Viviane Schekter, directrice de Relais Enfants Parents Romands (REPR)
- 10 h 10 **Pause / croissants, café et réseautage**
- 10 h 30 **Exposé : Séparation due à l'incarcération – Quel impact sur le développement de l'enfant ?**
- Nina Maria Bingham, spécialiste en sciences de l'éducation MA, Centre d'aide à l'enfance et à la jeunesse de Bülach
- 11 h 00 **Exposé : Renforcer les droits de l'enfant – Participation et volonté de l'enfant dans le cadre de la procédure**
- Laura Jost, avocate et avocate de l'enfant certifiée
- 11 h 30 **Exposé : Parlons des mineurs : un enjeu majeur**
- Viviane Schekter, directrice REPR
 - Manon Vuille, responsable de programme REPR
- 12 h 00 **Pause de midi / apéritif dînatoire**

- 13 h 00 – **Atelier session 1 (choix libre, description voir ci-dessous)**
13h 50
- Atelier 1 (DE / FR)
 - Atelier 2 (DE / FR)
 - Atelier 3 (DE)
- 14 h 05 – **Atelier session 2 (choix libre, description voir ci-dessous)**
14h 55
- Atelier 1 (DE / FR)
 - Atelier 2 (FR)
 - Atelier 3 (DE / FR)
- 14 h 55 **Pause**
- 15 h 15 **Panel : Réfléchir ensemble à l'avenir : quelles actions sont nécessaires ?**
- Mêmes modération et participant-e-s que le tour d'horizon du matin
- 15 h 55 **Commentaire : Créer des structures, assumer ses responsabilités : une perspective globale**
- Vassilis Venizelos, conseiller d'État et chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES), canton de Vaud
- 16 h 05 **Perspectives et clôture**
- Barbara Looser Kägi, cheffe de l'office de l'exécution des peines du canton de Saint-Gall et membre du comité de laCCSPC
 - Pascale Brügger, collaboratrice scientifique CSCSP
- 16 h 15 **Conclusion**

Ateliers

Possibilité de participer à deux des trois ateliers ci-après, au choix.

1. Atelier : Intégrer les enfants dès le départ – La détention provisoire et ses répercussions sur les enfants

Cet atelier montre comment tenir compte des droits et du bien-être des enfants de parents détenus dès le début d'une procédure. L'accent est mis sur les questions de compétence, la marge de manœuvre en pratique et la mise en place d'une collaboration interprofessionnelle efficace, à l'interface entre procédure pénale et droit de l'enfant.

Responsables :

- Silvio Imhof, président de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte de l'Emmental
- Daria Barghi, procureure Ministère public du canton d'Argovie
- Laura Jost, avocate et avocate de l'enfant certifiée

2. Atelier : Soutenir les enfants de parents détenus : la haute couture du lien

Lorsque le temps s'étire et que les repères se fragilisent, l'accompagnement des enfants dont un parent est incarcéré requiert une attention fine et ajustée. À l'image d'un travail de dentelle, il se construit pas à pas, dans la précision des gestes professionnels et l'écoute du rythme singulier de chaque enfant. Cet atelier propose un espace de réflexion afin d'identifier des pistes de soutien à la fois sensibles, concrètes et adaptées aux réalités de terrain.

Responsables :

- Manon Vuille, Responsable de Programme REPR
- Sarah Boegli, Intervenante socio-éducative REPR

3. Atelier : Retour de maman et de papa au sein de la famille – Comment soutenir les enfants lors de la libération de parents détenus ?

Cet atelier aborde la situation des enfants lors de la libération d'un parent et montre comment préparer et accompagner attentivement le retour au sein de la famille. L'accent est mis sur l'implication des acteurs pertinents, les questions de compétence et la mise en place d'une collaboration interprofessionnelle solide. Une attention particulière est accordée aux cas de figure dans lesquels les enfants ont été victimes de violence domestique, ainsi qu'aux besoins en matière de protection et de soutien qui en découlent.

Responsables :

- Barbara Rohner, responsable du département Exécution des sanctions pénales du canton de Glaris
- Nina Good, responsable adjointe de l'assistance de probation du canton de Saint-Gall
- Katharina Girsberger, conseillère auprès du centre de consultation kokon Zurich – accompagnement des victimes et gestion de crise pour enfants, adolescents et jeunes adultes

Informations pratiques

Lieu

Eventforum Bern, Fabrikstrasse 12, 3012 Berne

Animation

Laura von Mandach, responsable Analyse et développement de la pratique, CSCSP

Pascale Brügger, collaboratrice scientifique CSCSP

Langues

L'événement se déroule en allemand et en français. En plénière comme dans les ateliers, tous les exposés sont donnés dans les deux langues, avec une interprétation simultanée.

Frais de participation

180 CHF

Le prix inclut les collations des pauses café et le repas de midi.

Inscription

L'inscription s'effectue sur [la boutique en ligne du CSCSP](#). La participation est confirmée par courrier électronique après réception des inscriptions. L'événement se déroule exclusivement en présentiel.

Pour toute question, nous restons volontiers à votre disposition à events@cscsp.ch.

Annulation

En cas d'empêchement, merci de nous informer par courrier électronique à events@cscsp.ch. Veuillez noter que passé le délai du **3 juin 2026**, les frais ne pourront plus être remboursés en cas d'annulation.

Contact

Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales
Route de l'Ancienne-Papeterie 210

CH-1723 Marly

+41 26 425 44 00

events@cscsp.ch

www.cscsp.ch